

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2014

CHAPITRE 15

**MINISTERE
DE L'EDUCATION DE BASE**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	8
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	9
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2014	9
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	10
2.1.	PROGRAMME 196: APPUI AU DEVELOPPEMENT DU PRESCOLAIRE	11
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	12
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	12
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	12
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	14
2.2.	PROGRAMME 197: UNIVERSALISATION DU CYCLE PRIMAIRE	17
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	18
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	18
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	19
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	21
2.3.	PROGRAMME 198: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR EDUCATION DE BASE	28
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	29
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	30
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	31
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	33
2.4.	PROGRAMME 199: ALPHABETISATION, EDUCATION DE BASE NON FORMELLE ET PROMOTION DES LANGUES NATIONALES	48
2.4.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	49

2.4.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	49
2.4.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	50
2.4.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	52
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	57
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	58
3.2.	LEÇONS APPRISES	60
3.3.	PERSPECTIVES	60

NOTE EXPLICATIVE

En 2007 le Cameroun effectue une avancée indéniable dans la modernité à travers l'adoption le 27 décembre, de la loi portant Régime Financier de l'Etat. Cette « Constitution financière » introduit dans l'administration la gestion axée sur les résultats à travers le budget programme. En prélude au basculement dans ce nouveau mode gestion le 1^{er} janvier 2013, la documentation budgétaire accompagnant le projet de loi de finance s'enrichie du Projet de Performance des Administrations (PPA). Ce document élaboré par chaque département ministériel ou institution, présente les programmes avec des objectifs assortis d'indicateurs de performance.

Par application de l'article 22 alinéa 3 de la loi de 2007, « le projet de loi de règlement est accompagné des rapports annuels de performance des administrations rédigés par les ordonnateurs principaux » et qui rendent compte de la performance projetée dans les PPA. Ainsi, en 2014, les premières évaluations de l'exécution du budget par programme ont eu lieu à travers la production par tous les départements ministériels des rapports annuels de performance de l'exercice 2013.

A cet effet, les pouvoirs politiques dans leur ensemble ont pu apprécier la mise en œuvre des programmes dans les départements ministériels. La Chambre des Comptes de la Cour Suprême à travers son avis sur le projet de loi de règlement et le parlement pendant l'examen de la loi de règlement pendant la session budgétaire.

En cette deuxième année d'élaboration des Rapports annuels de performance où l'exercice a été étendu aux institutions, l'accent est mis sur l'amélioration qualitative du document notamment au niveau du renseignement de la performance technique des administrations, dans le respect de ses trois parties :

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2014;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2014 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

L'amélioration des performances de l'éducation à travers le monde demeure une préoccupation de la Communauté internationale.

Les disparités entre pays pauvres et pays riches sont importantes aujourd'hui. Le droit universel à l'Education et l'accès au savoir est reconnu et ratifié par tous les pays et toutes les agences d'aide au développement. Cependant selon les dernières publications de l'UNESCO on note qu'une bonne frange de la population adulte (3,9 millions de personnes) au Cameroun ne sait ni lire ni écrire, ni calculer. La troisième enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM3) révèle que les zones rurales sont les plus touchées par ce phénomène avec 40% des adultes analphabètes. En outre, elle dévoile l'existence des poches d'analphabétisme à Yaoundé, à Douala et ses environs et dans la région de l'Est avec respectivement 57,6%, 51,3% et 71,16% d'adultes.

Parmi cette population victime de l'analphabétisme, plus de 60% sont des femmes. La conférence de JOMTIEN (1990) et le forum de DAKAR (2000) qui ont traité de la situation alarmante de l'accès à l'éducation ont amené les dirigeants du monde à reconnaître l'éducation comme un droit fondamental de tous les citoyens. Ils se sont engagés à travers le programme d'Education Pour Tous (**EPT**) et le deuxième Objectif du Millénaire pour le Développement (**OMD**) à assurer un enseignement primaire de qualité, obligatoire et gratuit à tous les enfants, mais également à *"répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes et de tous les adultes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition des connaissances et des compétences nécessaires dans la vie courante"* (objectif 3, EPT), et *"améliorer de 50% les niveaux d'alphabétisation des adultes, notamment des femmes, d'ici 2015 et assurer à tous les adultes un accès équitable aux programmes d'éducation de base et d'éducation permanente"* (objectif 4, EPT).

Dans cet esprit, le Gouvernement camerounais s'est engagé à travers sa **Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE)** à construire un capital humain solide et capable de soutenir la croissance économique ; afin de donner en particulier aux ressources humaines de la nation les capacités nécessaires pour bâtir une économie camerounaise émergente à l'horizon 2035 (**DSCE, page 73 – Art 250**).

En 2013, le Cameroun a élaboré et fait endosser un plan décennal de développement de l'Education et de la Formation qui s'articule autour de trois (03) grands axes (**Accès et Equité, Qualité et Pertinence, Gouvernance et Pilotage**).

1/ Accès et Equité

Dans le préscolaire, le Gouvernement entend porter le taux brut de préscolarisation de 27% à 40% à l'horizon 2020. Il s'agira d'étendre la couverture de l'enseignement maternel par le développement de l'expérience communautaire au bénéfice des populations rurales et avec l'implication forte des collectivités territoriales décentralisées. A ce niveau, le secteur privé est encouragé à développer l'offre préscolaire formelle. Cette extension du préscolaire devrait se traduire concrètement par l'accroissement des infrastructures, des personnels, l'application des programmes intégrés et flexibles.

Au niveau de l'enseignement primaire, l'objectif d'universalisation de ce cycle demeure la première des priorités. A l'horizon 2015, l'achèvement universel des six années de scolarisation devrait être atteint. L'Etat entend créer les écoles primaires publiques partout et que l'enseignement privé limité à ceux des parents qui le souhaitent et disposent des capacités financières suffisantes.

Par ailleurs, l'Etat va continuer à lutter contre les disparités d'accès entre les zones rurales et les zones urbaines, entre les filles et les garçons. Il prendra des mesures pour accroître l'offre et stimuler la demande d'éducation, en particulier celle des filles et de tous les enfants à bas âge, notamment dans des zones où des pesanteurs sociales et traditionnelles mettent les enfants et les femmes hors du système de l'éducation. Il s'agira également de procéder au recrutement d'au moins 9000 enseignants qualifiés avec priorité dans les zones désavantagées et rurales.

S'agissant de l'alphabétisation et de l'éducation de base non formelle, l'Etat entend élaborer *un plan de mise en œuvre de la politique d'alphabétisation et de l'éducation non formelle*. Ce plan fait suite à la validation du document de politique d'alphabétisation, de l'éducation non formelle et de la formation en langues nationales, à la réalisation des études sur l'état des lieux des centres d'alphabétisation fonctionnelle (CAF) et des centres d'éducation de base non formelle (CEBNF) et à l'étude sur le niveau de développement et le degré de maîtrise orale et écrite des langues nationales.

Cet important outil va permettre de manière générale d'engager les réformes prévues par les axes stratégiques du document de politique de l'alphabétisation, notamment l'amélioration de l'accès, de la qualité, de l'équité et de la gouvernance de l'AENF. Plus spécifiquement, il va conduire, dans un contexte de décentralisation, au développement avec les partenaires techniques, d'un programme de renforcement des capacités des acteurs à divers niveaux de la chaîne d'encadrement du sous-secteur (structures étatiques, OSC, initiatives privées et structures confessionnelles).

2/ Qualité et Pertinence

Il s'agit d'améliorer la qualité des apprentissages dans l'enseignement primaire à travers la réforme des curricula, l'accessibilité des manuels scolaire, la généralisation de l'utilisation des TIC, le dispositif d'assurance qualité, la santé en milieu scolaire, le taux d'encadrement pour le faire évoluer vers le ratio de 42 élèves par enseignant.

3/ Gouvernance et Pilotage

L'action du MINEDUB consiste à améliorer la gestion des ressources éducatives à travers le renforcement de la déconcentration et de la décentralisation du système éducatif ; le renforcement des capacités de planification, la transparence dans la gestion des ressources par l'association des communautés.

S'agissant du financement du secteur de l'Education, le gouvernement entend porter les dépenses publiques de 18% en 2013 à 22% à l'horizon 2020. Pour ce qui est du sous-secteur de l'éducation de base, le gouvernement entend porter sa part de 35% à 41% par rapport à l'ensemble du secteur de l'éducation et de la formation.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Aux termes du décret n°2012/268 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère de l'Éducation de Base, le Ministère de l'Éducation de Base est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de l'éducation de base.

A ce titre, il est chargé :

- de l'organisation et du fonctionnement de l'enseignement maternel et primaire ;
- de la conception et de la détermination des programmes d'enseignement et du contrôle de leur mise en œuvre ;
- des études et de la recherche sur les méthodes les plus appropriées pour l'éducation de base ;
- de l'élaboration des principes de gestion et d'évaluation des établissements de ce niveau d'enseignement ;
- de la formation morale, civique et intellectuelle des enfants en âge scolaire, en liaison avec le Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique ;
- de la conception et de la diffusion des normes, règles et procédures d'évaluation des apprenants ;
- du suivi et du contrôle de la gestion administrative et pédagogique des établissements publics et privés de ce niveau d'enseignement ;
- de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre de la carte scolaire de ce niveau d'enseignement ;
- de l'élaboration, de l'analyse et de la tenue des statistiques de ce niveau d'enseignement ;
- de la politique du livre de ce niveau d'enseignement ;
- de la lutte contre l'analphabétisme ;
- du suivi des établissements maternels et primaires privés d'enseignement laïc et confessionnel ;
- du suivi des constructions des bâtiments et infrastructures scolaires de ce niveau d'enseignement ;
- du suivi des activités des associations des parents d'élèves et des enseignants (APEE) ;
- de la gestion et de la formation continue des personnels enseignants et auxiliaires.

Il assure la liaison entre le Gouvernement et l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), en relation avec le Ministère des Arts et de la Culture et le Ministère des Relations Extérieures.

Les Organismes consultatifs du Ministère de l'Éducation de Base sont :

- le Conseil National de l'Éducation ;
- la Commission Nationale de l'UNESCO ;
- le Conseil National d'Agrément des Manuels Scolaires et des Matériels Didactiques ;
- la Commission Nationale des Programmes et des diplômes ;
- le Conseil National de l'Enseignement Privé ;
- la Commission Nationale de l'Enseignement Privé de Base.

En outre, le Ministère de l'Éducation dispose des projets de coopération bénéficiant des fonds

de contrepartie. Il s'agit de :

- Projet " Don Japonais" de construction d'écoles primaires au Cameroun ;
- Projet d'Amélioration de la Qualité d'Education de Base (PAQUEB) ;
- Projet Eveil, Accès et Qualité de l'UNICEF;
- Projet d'Assistance Alimentaire (PAM) pour la Scolarisation de la jeune fille des ZEP.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2014

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 196

APPUI AU DEVELOPPEMENT DU PRESCOLAIRE

Responsable du programme

MONGUE Daniel
DIRECTEUR DE L'ALPHABETISATION ET DE L'EDUCATION NON FORMELLE

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Accroître le taux de Préscolarisation sur toute l'étendue du territoire national	
Indicateur	Intitulé:	Taux brut de préscolarisation
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	29.0
	Année de référence:	2011
	Valeur Cible	33.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: SOUTIEN AU PRÉSCOLAIRE COMMUNAUTAIRE Action 02: AMÉLIORATION DE L'OFFRE PRÉSCOLAIRE PUBLIQUE Action 03: ENCOURAGEMENT DE L'INITIATIVE PRIVÉE FORMELLE	
DOTATIONS INITIALES	AE 11 495 131 768	CP 11 495 131 768
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MONGUE Daniel, DIRECTEUR DE L'ALPHABÉTISATION ET DE L'ÉDUCATION NON FORMELLE	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Ce programme s'est réalisé au moment où était lancé le processus d'élaboration de la politique et de la stratégie de développement du préscolaire à base communautaire. Comme en 2013, l'essentiel des activités a consisté au transfert des ressources aux CTD pour la construction, la réhabilitation et l'équipement des écoles maternelles.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

Initialement, ce programme a prévu un taux de préscolarisation de 33% en 2016. Sur la base de la collecte des données scolaires de 2014, la préscolarisation se situe autour de 34,4%, soit un taux de réalisation de 135% par rapport à 2013. Cette bonne performance avait déjà été signalée, en raison du fait que la cible n'avait pas été bien estimée.

L'utilisation des ressources a enregistré un taux élevé à cause de la nature des dépenses liées aux activités de paiement des salaires et de constructions des blocs maternels dans un contexte de décentralisation.

Toutefois, l'action portant sur « l'encouragement de l'initiative privée formelle » n'avait pas été budgétisée, ce qui traduit un tableau vide au niveau du point 2.1.4 concernant la performance détaillée du programme par action. L'insuffisance des ressources n'a donc pas permis de supporter les activités de cette action. Cette non budgétisation s'explique par le fait que le CDMT 2014-2016 du MINEDUB n'avait pas actualisé au regard de la notification budgétaire de l'exercice 2014.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU		
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	135	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 11 469 369 888	CP 11 469 369 888
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 25 761 880	Ecart CP 25 761 880
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 11 464 869 888	CP 12 032 775 556
TAUX DE CONSOMMATION	100 %	104,91 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<ul style="list-style-type: none"> • - Le résultat obtenu par ce programme a dépassé les prévisions initiales. Cette performance peut s'expliquer soit par une sous-estimation de la cible, soit par l'impact des réalisations (construction et équipement des blocs maternels et des salles de classe) • L'utilisation des ressources a enregistré un taux assez élevé en raison de la nature économique des dépenses (salaires, constructions). 	
PERSPECTIVES 2015	<p>L'effort déployé dans la construction des écoles maternelles publiques sera poursuivi. La définition du cadre d'intervention dans le développement du Préscolaire à Base Communautaire permettra d'augmenter la proportion d'enfants bénéficiant d'un encadrement satisfaisant au préscolaire. La cible de l'indicateur sera revisitée pour mieux situer le niveau de préscolarisation à atteindre en cohérence avec les ressources affectées.</p>	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 SOUTIEN AU PRÉSCOLAIRE COMMUNAUTAIRE										
OBJECTIF	Augmenter le niveau de participation au préscolaire par l'implication des CTD et l'encouragement de l'initiative communautaire organisée autour des CPC (Centre Préscolaire Communautaire).									
Indicateur	Intitulé:	% d'enfants scolarisés dans les CPC							TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0,5%	
	Unité de mesure	%								
	Année de référence:	2011								
	Valeur de référence:	1.899999976158142								
	Année cible:	2016								
	Valeur Cible	21.799999237060547								
	Réalisation exercice (Résultat technique):	2								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	80 000 000	80 000 000	79 483 228	79 483 228	74 983 228	74 983 228	94,33 %	94,33 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Attente de validation de la Politique et de la Stratégie de Développement du Préscolaire à Base Communautaire.									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Aucune activité directement liée à cette action n'a été réalisée. Par contre, deux activités périphériques « Prévention et lutte contre le Choléra en milieu scolaire » et « Prévention et lutte contre le VIH-SIDA en milieu scolaire » ont bénéficié des financements de cette action.									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le résultat directement visé par cette action n'a pas pu être atteint en l'absence d'une Politique claire en matière de Développement du Préscolaire à Base Communautaire. Les ressources allouées ont permis le déploiement des activités périphériques.									
Perspectives 2015	Il est attendu la validation du document de politique et du plan d'actions de Développement du Préscolaire à Base Communautaire.									

Action 02 AMÉLIORATION DE L'OFFRE PRÉSCOLAIRE PUBLIQUE

OBJECTIF	Accroître les infrastructures d'accueil dans les écoles maternelles existantes							
Indicateur	Intitulé:		% de salles de classe en dur				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 103.125	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2011					
	Valeur de référence:		64.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		68.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		64,125						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	11 415 131 768	11 415 131 768	11 389 886 660	11 389 886 660	11 389 886 660	11 957 792 328	100 %	104,75 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> La décentralisation dans le cadre du transfert des compétences aux CTD ; L'avènement du MINMAP dans le processus de passation des marchés 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> Construction et équipement de 33 blocs maternels ; Réhabilitation de 08 écoles maternelles ; Paiement des salaires au personnel enseignant ; Dépenses affectées (1 milliard FCFA). 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Le résultat (99,83%) est lié à la prédominance de la construction des Blocs maternels en zone urbaine, favorisant ainsi la consommation des ressources. Sur un autre plan, la réforme intervenue dans les procédures de passation des marchés a favorablement influencé la construction des salles de classe en zone rurale.							
Perspectives 2015	<ul style="list-style-type: none"> La construction des écoles maternelles publiques sera poursuivie. L'indicateur de cette action sera reprécisé en 2015 pour mieux rendre compte de l'action du Gouvernement dans l'amélioration de l'offre préscolaire publique, étant entendu que le nombre d'écoles maternelles évolue d'année en année par des nouvelles créations. 							

Action 03 ENCOURAGEMENT DE L'INITIATIVE PRIVÉE FORMELLE

OBJECTIF	Accroître le niveau d'implication du privé dans l'offre d'éducation préscolaire formelle.							
Indicateur	Intitulé:		% d'enfants scolarisés dans les écoles maternelles privées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2011					
	Valeur de référence:		62.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		64.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 197

UNIVERSALISATION DU CYCLE PRIMAIRE

Responsable du programme

Mme ITOE Mispa
DIRECTEUR DE L'ALPHABETISATION ET DE L'EDUCATION NON FORMELLE

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Améliorer l'accès et l'achèvement du cycle primaire	
Indicateur	Intitulé:	Taux d'achèvement du cycle primaire
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	72.0
	Année de référence:	2011
	Valeur Cible	76.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: RENFORCEMENT DE L'ACCÈS ET DE LA RETENTION AU CYCLE PRIMAIRE Action 02: AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES Action 03: SOUTIEN À LA SCOLARISATION DE LA JEUNE FILLE Action 04: Action 05: MISE EN ŒUVRE DE LA CONTRACTUALISATION AVEC LES ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ Action 06: RENFORCEMENT DES PARTENARIATS AVEC LES ORGANISMES	
DOTATIONS INITIALES	AE 133 318 803 484	CP 133 318 803 484
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Mme ITOE Mispá, DIRECTEUR DE L'ALPHABÉTISATION ET DE L'ÉDUCATION NON FORMELLE	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 197 du Ministère de l'Éducation de Base a été exécuté dans des conditions cahin-caha caractérisées par un climat d'insécurité et d'urgence humanitaire non seulement à cause des exactions de la secte islamiste Boko Haram à l'Extrême Nord mais aussi par l'afflux des réfugiés à l'Est du fait de la guerre en RCA. Ce qui a provoqué la délocalisation et l'arrivée massive des populations, la fermeture des écoles et l'abandon des chantiers de construction le long des zones d'instabilité.

En fait, au début de la rentrée scolaire 2014-2015, 81 écoles primaires situées le long des zones frontalières de la région de l'extrême-nord n'avaient pas ouvert leurs portes. Et au fur et à mesure de la dégradation de la situation la fermeture des écoles s'est accrue provoquant ainsi des effectifs pléthoriques dans des écoles d'accueil.

Au total, plus de 20 000 enfants déplacés se sont inscrits dans 87 écoles de l'Extrême-nord. Cela a entraîné des chamboulements et des besoins importants, voire nouveaux.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

Le programme a pour objectif de faire en sorte que sur 100 enfants qui entrent à la classe Sil/Class one, le même nombre d'enfants achèvent le cycle primaire au bout de 6 années de scolarité. En observant les avancées des performances du Programme, le taux d'achèvement qui était de 72% en 2011 est passé à 74,2% en 2014, soit une augmentation de 2,2 points et un taux de réalisation de 60%. Cet indicateur est influencé à la fois par la scolarisation de la jeune fille, l'accès à l'école, le soutien à l'enseignement privé et l'appui des partenaires. Ce résultat mitigé peut trouver des explications par rapport à un certain nombre de facteurs : (i) le non redimensionnement des ambitions du programme après la communication de l'enveloppe budgétaire (cf. contexte du programme); (ii) la forclusion de certains crédits de construction des salles de classe du fait de l'insécurité des sites de la zone frontalière victime des attaques de Boko-Haram, (iii) la délocalisation des populations des zones d'insécurité vers l'intérieur de la Région de l'Extrême-Nord ayant fait gonfler les effectifs des écoles d'accueil, provoquant ainsi des difficultés d'encadrement des élèves, (iv) le retard dans la contractualisation des maîtres des parents n'a pas permis d'améliorer à temps le ratio élèves /maître qui se situe en 2014 à 52,2 dans les écoles publiques.

Cependant, les résultats satisfaisants du CEP/FSLC (78,26) combinés à la politique de gratuité de l'école primaire (paquet minimum, crédits de fonctionnement des écoles) ont permis de maintenir les enfants à l'école malgré les effets néfastes de l'insuffisance des infrastructures et équipements scolaires.

Cette performance globalement satisfaisante n'est pas fortuite. Plusieurs acteurs ont contribué à l'atteinte de ces résultats entre autres, le MINEDUB, les Ministères partenaires, les collectivités territoriales décentralisée, la société civile et les partenaires techniques et financiers. Des mesures ont été prises à plusieurs niveaux pour garantir ce résultat.

- **Au plan technique :**

De nombreux séminaires de renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de supervision pédagogique basés sur des innovations pédagogiques et certaines réformes, ont été organisés au niveau central. Les séminaires et ateliers de formation dans les domaines pédagogique et administratif ainsi que les journées pédagogiques ont respectivement eu lieu dans les régions, les départements et, dans les arrondissements et les bassins pédagogiques en vue d'améliorer la qualité d'encadrement des élèves. Des inspections et des supervisions pédagogiques dans les écoles se sont régulièrement effectuées (au moins une fois par trimestre).

- **Au plan administratif, matériel et financier :**

Des subventions destinées aux écoles privées ont été versées. Le paquet minimum a été assuré. Les crédits destinés au fonctionnement des écoles ont été directement mis à la disposition des directeurs d'écoles conformément à la Circulaire N° 13/B1/14647/MINEDUB/SG/DEMP du 22 août 2014 relative aux instructions sur le

décaissement, la répartition, le paiement, l'utilisation et le contrôle des fonds alloués au fonctionnement des écoles primaires publiques.

Toutefois, il faut souligner que l'action portant sur « la scolarisation de la jeune fille » est entièrement supportée par les Partenaires Techniques et Financiers du MINEDUB à l'instar de l'UNICEF, PAM, COUNTERPART, etc. Ce qui traduit un tableau vide au niveau du point 2.2.4 concernant la performance détaillée du programme par action.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU		
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	40%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 133 283 914 393	CP 133 283 914 393
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 34 889 091	Ecart CP 34 889 091
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 126 718 462 227	CP 142 822 259 679
TAUX DE CONSOMMATION	95,1 %	107,2 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<ul style="list-style-type: none"> • la construction et l'équipement des salles de classe ont permis d'améliorer le ratio élèves/classe dans les écoles publiques à 61,6 et le ratio élèves/place assise à 2/3 c'est-à-dire 2 places assises pour trois enfants, • la construction des logements d'astreinte des bâtiments administratifs et des pirogues à moteurs a contribué à la stabilisation des enseignants et par conséquent un suivi permanent des élèves, • l'organisation de la supervision et du suivi pédagogique a amélioré la qualité de l'encadrement des élèves ; • la distribution de 250 000 manuels scolaires au Niveau I et Form I a amélioré le taux de possession du manuel scolaire. 	
PERSPECTIVES 2015	<ul style="list-style-type: none"> • Sous réserve de la mise en œuvre de l'enseignement fondamental, certaines réformes sont à envisager progressivement en termes de révision des programmes de l'enseignement primaire ainsi que ceux de la formation continue des enseignants en accord avec le MINESEC • Mise en œuvre de l'éducation inclusive en vue de l'amélioration du taux d'achèvement ; • l'intensification des activités d'appui à la scolarisation des filles • Redynamisation de la supervision pédagogique ; • Poursuite de la construction des salles de classe dans le but d'améliorer les conditions d'encadrement des enfants; • Mise en œuvre effective de la phase expérimentale de la contractualisation des établissements scolaires privés; • Contractualisation de 5940 instituteurs ; • Distribution gratuite des manuels scolaires aux élèves va se poursuivre; • Opérationnalisation plate-forme de partenariat avec les organismes. 	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 RENFORCEMENT DE L'ACCÈS ET DE LA RETENTION AU CYCLE PRIMAIRE									
OBJECTIF	Offrir à tous les enfants en âge scolaire la possibilité d'accéder gratuitement et d'achever leur cycle primaire								
Indicateur	Intitulé:		Taux d'achèvement du cycle primaire					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 76%	
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2011						
	Valeur de référence:		72.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		82.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		74.4						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	15 492 416 000	15 492 416 000	17 593 063 502	17 593 063 502	11 049 720 036	16 596 320 720	62,8 %	94,33 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'insécurité provoquée par la secte islamiste Boko Haram dans l'Extrême Nord et la crise centrafricaine avec ses répercussions à l'Est en termes de réfugiés								
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> • 400 nouvelles écoles créées sur les 400 attendues au vu de l'arrêté 181/A/501/MIN/ SG/DEMP du 29/07/2014. • 778 de salles classe construites/1000 • 24730 tables bancs sur les 24730 prévues ; • 444 bureaux de maitres sur 741 attendus ; • 3 branchements sur 4 programmés ; • 57 de blocs latrines construites/82 ; • 2 clôtures construites sur les 4 attendues ; • 9 forages sur 10 prévus 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Le résultat technique de cette action est caractérisé par une contre-performance qui peut trouver des explications dans les facteurs ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le non redimensionnement de l'indicateur de l'action dans le PPA après la notification de l'enveloppe budgétaire du MINEDUB pour revoir nos ambitions à la baisse ; • l'abandon de certains chantiers par les prestataires à cause de l'insécurité dans la zone de l'Extrême Nord. • La Valeur cible de l'indicateur de l'action a été mal estimée soit 82% au lieu de 76% comme dans l'indicateur du programme pour la même période. 								

Perspectives 2015	<p>Le Ministère de l'Education de Base, au-delà de poursuivre les activités jusque-là entreprises, se propose de multiplier les campagnes de sensibilisation dans les communautés afin de convaincre les parents réticents sur l'importance de l'école. Le développement et la vulgarisation des structures participatives faciliteront l'implication de tous les acteurs sociaux. Il est à signaler que :</p> <ul style="list-style-type: none">• L'action « renforcement de l'accès et de la rétention du cycle primaire » a été reformulée en 2015 à la suite des recommandations du CIEP 2013 pour devenir: « renforcement de l'accès gratuit des enfants d'âge scolaire au cycle primaire ». L'indicateur initial de cette action à s'avoir « le taux d'achèvement du cycle primaire » a également changé en « taux net de scolarisation du cycle primaire ».• Le même changement devrait s'opérer au niveau de l'objectif de l'action pour être : « accroître le pourcentage d'enfants qui accèdent gratuitement à l'école primaire » ; en lieu et place de : « offrir à tous les enfants en âge scolaire la possibilité d'accéder gratuitement et d'achever leur cycle primaire ». Ce changement tient à mieux exprimer la politique du gouvernement sur la gratuité. Bien plus, l'indicateur de l'action était le même que celui du programme ; ainsi il ne permettait pas d'apprécier clairement la contribution réelle de l'action dans l'atteinte des résultats du programme.• Une étude sur la régionalisation des coûts de construction des salles de classe a été engagée en vue de faciliter l'exécution des marchés BIP par des prestataires.
-------------------	--

Action 02 AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES									
OBJECTIF	Faire développer chez les élèves des compétences dans les disciplines instrumentales								
Indicateur	Intitulé:							TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure								
	Année de référence:								
	Valeur de référence:								
	Année cible:								
	Valeur Cible								
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	115 675 528 484	115 675 528 484	113 565 716 798	113 565 716 798	113 565 716 798	124 123 813 293	100 %	109,29 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'insécurité provoquée par la secte islamiste Boko Harem dans l'Extrême Nord et la crise centrafricaine qui a eu des répercussions l'Est ; Les déplacements des populations des zones frontalières vers l'intérieur a entraîné des gonflements des effectifs dans les écoles d'accueil ; ce qui a eu des conséquences néfastes dans l'encadrement des élèves								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> • 25 212 enseignants du primaire ont fait l'objet de l'encadrement pédagogique sur les 56 062 enseignants prévus ; • 6 352 000 épreuves ont été produites dans 13 disciplines pour 441 888 candidats ; soit 1958 cartons pour le colisage des épreuves ; • 327 000 diplômes de la session de 2012 et le reliquat de 2008 ont été réceptionnés au niveau central ; • 225 000 manuels sont disponibles dans les écoles sur les 60 000 Manuels scolaires à octroyer ; • la réforme du CEP par la révision à la baisse du nombre de matière de 13 à 07 ; • 350 kits de micro sciences distribués ; • Tenue des sessions de formation et des journées continues continue dans les arrondissements ; • 4617 micro-ordinateurs XO distribués dans 51 écoles en 2014 ; 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> • La nomination d'un directeur des Examens et Concours a permis une meilleure prise en main de l'organisation et de la gestion des examens. • le renforcement des capacités de la chaîne de supervision pédagogique a contribué à améliorer le suivi et l'encadrement pédagogique des enseignants sur le terrain • Toute fois, le taux de réalisation n'a pas été calculé eu égard à ce que l'indicateur retenu n'a pas pu être renseigné du fait de l'absence du dispositif de collecte de ces données au sein du Ministère. 								
Perspectives 2015	La réforme du CEP amorcée en 2014 va se poursuivre et les ateliers d'élaboration des modules de formation en éducation inclusive ainsi que des sessions de formation de la chaîne de supervision pédagogiques seront organisées en vue de la mise en œuvre effective de l'éducation inclusive. La distribution des manuels scolaires va continuer et l'opération de conversion des maitres de parents en instituteurs contractuels connaîtra son début d'effectivité.								

Action 03 SOUTIEN À LA SCOLARISATION DE LA JEUNE FILLE

OBJECTIF	Favoriser le maintien des filles à l'école jusqu'en dernière année du cycle primaire							
Indicateur	Intitulé:		Taux d'achèvement des filles en dernière année du primaire				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2011					
	Valeur de référence:		67.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		80.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		0						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 04

Action 04									
OBJECTIF									
Indicateur	Intitulé:							TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure								
	Année de référence:								
	Valeur de référence:								
	Année cible:								
	Valeur Cible								
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	

Action 05 MISE EN ŒUVRE DE LA CONTRACTUALISATION AVEC LES ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ										
OBJECTIF	Améliorer la qualité des services éducatifs offerts par le secteur privé									
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage d'écoles privées sous-contrats ayant amélioré leurs services éducatifs				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		0	
	Unité de mesure									
	Année de référence:		2011							
	Valeur de référence:		0.0							
	Année cible:		2016							
	Valeur Cible		60.0							
Réalisation exercice (Résultat technique):		0								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	1 899 772 000	1 899 772 000	1 894 471 999	1 894 471 999	1 890 971 999	1 890 971 999	99,81 %	99,81 %		
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> • Une base institutionnelle de la contractualisation a été faite à travers l'élaboration des textes statutaires devant accompagner la mise en œuvre de l'expérimentation (l'élaboration du manuel de procédure, la définition des critères d'éligibilité des écoles...) • le désendettement de l'enseignement privé 									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> • des subventions classiques allouées aux écoles privées ; • la phase I de l'expérimentation de la contractualisation dans 40 écoles pilotes 									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Contrairement à l'intitulé de l'action, l'activité de contractualisation proprement dite n'a pas débuté jusque là. C'est la raison pour laquelle le taux de réalisation physique est nul. Les fonds mobilisés dans cette action ont uniquement servi à financer des subventions classiques octroyées aux écoles du secteur privé. Néanmoins, la phase de l'expérimentation est engagée grâce aux fonds débloqués sur la ligne bourse, stage et formation.</p>									
Perspectives 2015	<p>L'action «Mise en œuvre de la contractualisation avec les acteurs du secteur privé» a changé pour devenir «Amélioration de la qualité dans l'enseignement privé». Son objectif de départ à savoir : «améliorer la qualité des services éducatifs offerts par le secteur privé» devient : «Améliorer la qualité de l'enseignement dans les établissements privés de base». Du coup, L'ancien indicateur à savoir : «Pourcentage d'écoles privées sous-contrats ayant amélioré leurs services éducatifs» est désormais «Pourcentage d'élèves ayant des compétences en lecture et en mathématiques dans le secteur privé». Ce changement constitue un recadrage de la vision de l'enseignement privé conformément au DSCE, c'est-à-dire l'amélioration de la qualité du service éducatif dans le privé. La contractualisation n'étant qu'un aspect de cette vision et surtout qu'elle ne justifie pas à suffisance toutes les activités qui sont dévolues à ce secteur privé.</p>									

Action 06 RENFORCEMENT DES PARTENARIATS AVEC LES ORGANISMES

OBJECTIF	Accroître le niveau de participation des PTF, de la Société Civile, des ONG à la mise en œuvre de la politique éducative							
Indicateur	Intitulé:		Part du FINEXT en % du financement global de l'éducation de base				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 40,16	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2011					
	Valeur de référence:		15.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		21.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		18,59					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	251 087 000	251 087 000	230 662 094	230 662 094	212 053 394	211 153 667	91,9 %	91,54 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> L'élaboration et l'adoption en août 2013 de la stratégie sectorielle de l'éducation à la lumière du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE). Puis son endossement par les partenaires techniques et financiers(PTF) La mise en place du groupe local éducation(LEG) 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> La mise en place du Local Education Group (LEG) Le relèvement du niveau des financements extérieurs de 8,5 milliards à 10 milliards Eligibilité du Cameroun au Partenariat Mondial pour l'Education (PME). Ceci a permis au Cameroun de bénéficier d'un don de 26,5 milliards en faveur de l'Education de Base et d'engager des négociations avec la Banque Islamique de Développement(BID) pour financer le Programme d'Amélioration du Système Educatif des Zones d'Education Prioritaire (PASZEP) pour un montant de sept milliards six cent quatre-vingt millions de francs CFA. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> Forte mobilisation des partenaires à l'endossement de la stratégie et au programme d'urgence dans le cadre des inondations Signature des conventions avec les ONG. 							
Perspectives 2015	Poursuite de la politique du renforcement de partenariat en faveur de l'éducation de base.							

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 198

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR
EDUCATION DE BASE

Responsable du programme

MBARGA ANDRE MARIE BLAISE
DIVISION DE LA PLANIFICATION, DES PROJETS ET DE LA COOPERATION

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Dans le souci de garantir un bon rendement de l'ensemble de ses services, le Ministère de l'Éducation de Base a élaboré un programme d'appui à la mise en œuvre des trois autres programmes opérationnels. Placé sous la responsabilité du Directeur des Ressources Financières et Matérielles, le programme support du MINEDUB assure la coordination administrative des services et veille à la mise en œuvre cohérente des fonctions transversales du département : gestion du système d'information, communication, appui logistique, gestion des ressources humaines, gestion financière, contrôle et audit des services, etc.

Pour chacune de ces fonctions, des objectifs spécifiques ont été définies, avec pour finalité de parvenir à une exécution harmonieuse de l'ensemble des programmes du ministère. Compte tenu du caractère novateur du budget programme, la cible de l'indicateur a été fixée à un niveau relativement modeste, étant donné que toutes les conditions ne sont pas encore réunies pour garantir une exécution sans faille du budget programme.

Le programme 198 est donc mis en œuvre dans un contexte de réforme profonde du système de gestion des finances publiques qui prendra du temps pour être véritablement optimal. Cette réalité fait apparaître la nécessité de susciter auprès de chaque responsable de programme, un minimum de coordination qui doit être en cohérence avec la coordination générale des activités du MINEDUB. Le programme 198 veille à cette cohérence d'ensemble à travers des activités spécifiques de l'action « Pilotage et coordination des services », les autres actions du programme assurant chacune, une fonction spécifique de coordination dans son champ de compétence. Le mérite de ce programme est de contribuer dans les faits, à assurer une cohérence d'ensemble, tout en garantissant à chaque composante/métier une autonomie suffisante lui permettant de remplir pleinement les missions de sa charge, dans une logique d'amélioration de la performance globale du département. L'élaboration du RAP 2014 faisant suite à la deuxième année d'exécution du budget programme, l'évaluation du programme 198 permettra de rendre compte du niveau d'exécution des actions planifiées à cet effet en début d'exercice 2014. Le tableau ci-dessous donne une vue synthétique de ce programme.

OBJECTIF	Prendre des mesures visant à assurer la mise en oeuvre efficace des programmes opérationnels	
Indicateur	Intitulé:	niveau d'atteinte des objectifs des programmes opérationnels
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	15.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	75.0
	Année cible:	2016

ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01:	
	Action 02:	
	Action 03:	
	Action 04:	
	Action 05:	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINEDUB
	Action 06:	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINEDUB
	Action 07:	GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINEDUB
	Action 08:	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION POUR LA GESTION DE L'EDUCATION (SIGE) AU MINEDUB
	Action 09:	AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL DU PERSONNEL ENSEIGNANT
	Action 10:	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES AU MINEDUB
	Action 11:	DEVELOPPEMENT DES TIC
	Action 12:	CONTROLE ET AUDIT INTERNE
	Action 13:	CONSEIL JURIDIQUE
	Action 14:	COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE
	Action 15:	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES
	DOTATIONS INITIALES	AE 27 717 361 916
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MBARGA ANDRE MARIE BLAISE, DIVISION DE LA PLANIFICATION, DES PROJETS ET DE LA COOPERATION	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 198 du Ministère de l'Éducation de Base a été exécuté dans un contexte général caractérisé par :

- La poursuite de la mise en œuvre de la budgétisation par programmes engagée en 2013, qui a nécessité la responsabilisation des nouveaux acteurs, le changement de certains responsables de programmes, la nomination des responsables d'actions et la mise en œuvre du contrôle de gestion ;
- la perception des frais illicites lors des inscriptions, mettant en mal la gratuité de l'école primaire publique ;
- le fonctionnement illégal de certains établissements privés ;
- la prise en charge des 3 060 maitres de parents nouvellement contractualisés ;
- la poursuite de la mise en œuvre du nouvel organigramme du MINEDUB ;
- la reformulation de l'objectif et de l'indicateur de ce programme support ;
- la refonte des actions de ce programme support (passage de 04 actions en 2013 à 08 en 2014).

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

Le programme support du Ministère de l'Éducation de Base avait pour objectif de prendre des mesures visant à assurer la mise en œuvre efficace des programmes opérationnels. Pour mesurer l'atteinte de cet objectif majeur, il a été retenu comme indicateur : *le niveau d'atteinte des objectifs des programmes opérationnels*, dont la cible en 2016 a été projetée à 75%. **(Mettre quelques statistiques en relation avec l'objectif du programme)**

Au terme de l'année 2014 et compte tenu de l'intensité des actions menées, il apparaît un niveau d'atteinte des objectifs des programmes opérationnels des activités de 75.5%

La valeur de l'indicateur est passée de 15% en 2013 à 75.5% en 2014, soit un gain de 60 points sur les 75% projetés en 2016. Ce qui donne un taux de réalisation technique de 100%. Ce taux de réalisation technique reste cependant masqué par la non atteinte des objectifs de certaines programmes opérationnels et leur sous-financement.

Il est nécessaire de continuer de consentir des efforts pour des résultats plus satisfaisants. Car, le budget de l'exercice 2014 bien qu'exécuté en mode programme, l'a été plus dans la forme que dans le fond. Il est opportun que la présente évaluation permette de tirer des leçons à l'effet d'améliorer la présentation, les modalités d'exécution d'une part, et la qualité des outils permettant d'en assurer un bon contrôle d'autre part.

La feuille de route a été élaborée en mettant en relief les éléments du programme 196. Les réunions de coordination se sont tenues notamment la sectorielle de la rentrée et la sectorielle des examens pour ce qui concerne les services centraux d'une part, et des réunions de rentrée et des examens dans les différents services déconcentrés d'autre part. Des descentes ont été organisées par l'Inspection Générale des services dans le cadre de la lutte contre la corruption et la promotion de la gestion axée sur les résultats. Des primes ont été versées aux enseignants exerçant dans des zones rétrocedées notamment de Bakassi. Des missions de suivi de l'exécution physico-financière des projets de construction et de réhabilitation des salles de classe ont été régulièrement effectuées aussi bien par les services centraux que déconcentrés. Toutefois, malgré ce résultat technique de 75,5%, les activités prévues dans le CDMT 2014-2016 des actions telles que « **le conseil juridique** », « **la communication et relation publique** » et « **Gestion des ressources documentaires** » n'ont pas été budgétisées à cause de l'insuffisance des ressources. Ce qui traduit des tableaux vides au niveau du point 2.3.4 concernant la performance détaillée du programme par action.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU		
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	100,83%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 27 793 662 907	CP 27 793 662 907
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -76 300 991	Ecart CP -76 300 991
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 27 310 778 827	CP 29 184 948 061
TAUX DE CONSOMMATION	98,3 %	105 %

<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Actions de lutte contre les établissements privés clandestins ; • Renforcement du suivi de la feuille de route et du suivi des activités des services; • Travaux d'aménagement du cadre de travail et de vie des personnels réalisés avec efficacité ; • Renforcement du système d'information statistique et poursuite de la mise en place d'un système de Géo-référencement des écoles primaires et maternelles du Cameroun (régions de l'Adamaoua et du Nord) ; • Respect de la production des outils de planification, de programmation et de budgétisation ; • Contrôle régulier des marchés de construction des infrastructures scolaires auprès des CTD ;
<p>PERSPECTIVES 2015</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Indicateur du programme à changer car il ne reflète pas le taux de mise en œuvre des actions du programme et dépend essentiellement des programmes opérationnels. • Formation des acteurs et sensibilisation de l'autorité administrative sur l'impact des mutations irrationnelles ; • La mise en œuvre de la stratégie sectorielle

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01								
OBJECTIF								
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 02

OBJECTIF								
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
			802 785 077	802 785 077	802 785 077	802 785 077	100 %	100 %

Action 03

Action 03										
OBJECTIF										
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE			
	Unité de mesure									
	Année de référence:									
	Valeur de référence:									
	Année cible:									
	Valeur Cible									
	Réalisation exercice (Résultat technique):									
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		

Action 04

Action 04									
OBJECTIF									
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure								
	Année de référence:								
	Valeur de référence:								
	Année cible:								
	Valeur Cible								
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	

Action 05 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINEDUB

OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures							
Indicateur	Intitulé:		Niveau de mise en oeuvre du nouvel organigramme				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 16.75	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		50.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		90.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		56.7					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	848 532 000	848 532 000	832 825 110	832 825 110	794 229 501	795 419 620	95,4 %	95,5 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Cette action s'est déroulée dans un contexte d'accélération de la mise en œuvre du plan d'urgence, la poursuite de la stabilisation des personnels à leurs postes de travail, la de la mise en œuvre progressive du nouvel organigramme et la mise à la disposition de toute la communauté éducative des informations utiles à travers des émissions radio diffusées.</p>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le suivi des activités de la feuille de route ; • Poursuivre l'opération d'assainissement du fichier solde du personnel ; • La Défense des personnels et des intérêts de l'Etat en justice ; • Suivi des opérations de contractualisation des enseignants ; • Production de 36 émissions Radios (environ 03/mois) 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Malgré la non atteinte de la cible visé, on note une bonne consommation des ressources affectées à cette action.</p> <p>Le taux de réalisation technique de 16,75% obtenu pour cette action s'explique par une projection plus ambitieuse. Il est important de noter que cet indicateur n'est pas maîtrisable par le responsable de l'action, car les nominations restent à la discrétion du Ministre. Il a été ainsi envisagé sa reformulation.</p> <p>Le taux de réalisation financière englobe plusieurs activités n'ayant pas un impact direct sur l'indicateur</p>							
Perspectives 2015	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite et le renforcement des actions engagées. • Consolidation du processus d'automatisation du traitement des avancements par la prise en charge financière directement; • Reformulation de l'indicateur pour une meilleure cohérence avec l'objectif. En 2015, au lieu de lire « Niveau de mise en œuvre du nouvel organigramme », on lira « Pourcentage de réunions de coordination mensuelles et trimestrielles tenues dans les services » 							

Action 06 ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINEDUB

OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense du ministère							
Indicateur	Intitulé:		Production de la Stratégie du Sous-secteur de l'Education de Base (SSSE), du PAP, CDMT et du PPA				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 75%	
	Unité de mesure		doc					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		3.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		4.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		3,75						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	133 644 000	133 644 000	115 606 996	115 606 996	106 352 484	106 352 484	91,99 %	91,99 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> • Deuxième année de la mise en œuvre du Budget Programme et la nomination des responsables de programmes, d'actions et du contrôleur de gestion au sein du ministère ; • Première année de la mise en œuvre de la stratégie du secteur de l'éducation et de la formation 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'outils de Programmation (CDMT et PPA) ; • Elaboration d'outils de prospective (SSSE et PAP); • Fonctionnement de la stratégie nationale de formation des gestionnaires du système éducatif ; 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Les outils de programmation ont été produits dans les délais. Cependant, un seul outil de planification a été produit dans les délais. Les ressources affectées ont été utilisées pour les activités de l'action. Il convient cependant de relever que la non atteinte du niveau de réalisation technique de l'indicateur est due principalement à la décision du Premier Ministre Chef du Gouvernement de suspendre la rédaction des stratégies sous sectorielles.</p>							
Perspectives 2015	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement du dispositif de pilotage des programmes par la désignation des différents responsables (les responsables d'activités et contrôleurs de gestion pour chaque programme). • Insertion d'une action de suivi et de pilotage dans chaque programme 							

Action 07 GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINEDUB

OBJECTIF	Assurer une bonne exécution financière des programmes							
Indicateur	Intitulé:		Production du journal des projets et des rapports à mi-parcours et annuel				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		3.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		3.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		3					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	486 150 000	486 150 000	566 150 000	566 150 000	511 835 482	460 663 204	90,4 %	81,36 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Poursuite de la mise en œuvre du budget programme							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> • Budgétisation des programmes ; • Suivi de l'exécution des programmes; 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les outils de budgétisation et de suivi de l'exécution des programmes ont été produits dans les délais. Les ressources affectées ont été utilisées pour les activités de l'action. L'indicateur de cette action ne permet pas de mesurer l'atteinte réelle de l'objectif fixé.							
Perspectives 2015	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre l'amélioration de la cohérence entre le CDMT et la budgétisation • Reformulation de l'indicateur pour mieux mesurer l'objectif attendu par cette action 							

Action 08 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION POUR LA GESTION DE L'EDUCATION (SIG) AU MINEDUB								
OBJECTIF	Mettre en place un système fiable pour la gestion des ressources éducatives							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de documents d'aide à prise de décision pour la gestion de l'éducation produits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100	
	Unité de mesure		doc					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		2.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		2.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		2						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	236 928 000	236 928 000	228 115 694	228 115 694	228 115 694	215 107 308	100 %	94,29 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action s'est déroulée dans le contexte de mise en œuvre de la stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation élaborée en 2013 et dans la poursuite processus de maturation de la production d'indicateurs pertinents de performance des programmes et des actions.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> • Actualisation et reproduction des outils de la carte scolaire ; • Poursuite du Géo-référencement des écoles primaires et maternelles publiques et privées dans les régions de l'Adamaoua et de l'Est 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	L'objectif assigné à l'action a été atteint. On note une bonne exécution de toutes les activités y relatives et une utilisation judicieuse des ressources budgétaires. L'accompagnement de l'INS dans la poursuite de la mise en place du Géo-référencement a été aussi très bénéfique.							
Perspectives 2015	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des actions entreprises. • Généralisation progressive du géo-référencement dans six régions (Centre, Littoral, Nord-ouest, Ouest, Sud et Sud-ouest) du Cameroun grâce au concours des financements du PME à travers le PAEQUE ; • Actualisation de la carte scolaire 							

Action 09 AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL DU PERSONNEL ENSEIGNANT

OBJECTIF	Accroître le rendement professionnel des personnels à leur poste de travail							
Indicateur	Intitulé:		Taux de couverture des programmes scolaires				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 130	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		92.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		94.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		94,6					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	4 764 098 600	4 764 098 600	4 000 702 066	4 000 702 066	3 629 706 736	3 599 038 448	90,7 %	90 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> • La lutte contre l'absentéisme des enseignants ; • La mise en œuvre du plan d'urgence ; • Le maintien de la stabilisation des personnels à leurs postes de travail ; • La poursuite de la mise en œuvre du nouvel organigramme. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> • Construction de 07 logements d'astreinte pour enseignants en zone rurale ; • La finalisation de la construction des DREB Extrême-nord et Nord ; • Equipement des services centraux et déconcentrés (matériels informatique et accessoires, mobiliers de bureau et matériels de bureau) ; • Paiement des primes spéciales aux personnels en poste dans les zones difficiles (Bakassi et Darak) • Achat de 05 pirogues pour le déplacement des personnels en poste dans les zones difficiles • Acquisition du matériel roulant (10 véhicules de fonction) pour le bon fonctionnement des services 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Les activités prévues au titre de cette action ont été menées et les ressources affectées ont été convenablement utilisées pour la réalisation desdites activités. On note une avancée significative de l'amélioration du cadre de travail à travers la construction des bâtiments administratifs et l'amélioration du cadre de vie à travers la construction des logements d'astreinte et des conditions de vie par le paiement des primes spéciales. Les mesures incitatives mises en place ont produit un effet positif sur la stabilité et le rendement du personnel, d'où les 2,6 points gagnés par rapport à la cible au lieu de 2 points prévus chaque année.</p> <p>Ce résultat aurait été largement amélioré si les crédits de construction des DREB du Sud et de l'Ouest n'avaient pas été frappés de forclusion.</p>							
Perspectives 2015	<p>Poursuite des actions engagées et leur généralisation progressive à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mise en œuvre du nouvel organigramme du Ministère par la dotation des nouvelles structures en matériels informatiques et accessoires, mobiliers de bureau, matériels de bureau et matériels roulants; • construction des DREB littoral et nord-ouest ; • construction des infrastructures destinées aux services. 							

Action 10 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES AU MINEDUB

OBJECTIF	Accroître qualitativement les ressources humaines							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du cadre organique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 50	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		50					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	20 957 591 316	20 957 591 316	20 957 591 316	20 957 591 316	20 957 591 316	22 952 294 638	169,15 %	109,5 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> • Persistance de la perception des frais illicites dans les écoles par les APEE ; • Mise en place progressive du nouvel organigramme ; • Préparation du SIGIPES II. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction du nombre de maîtres de parents recensés en 2012 dans les écoles par le recrutement de 3060 instituteurs ; • Elaboration et validation du schéma directeur de formations ; • Préparation des mouvements de personnels ; • Actualisation du fichier des personnels (services centraux et déconcentrés ; • Harmonisation des données ANTILOPE-SIGIPES en vue de l'avènement du SIGIPES II ; 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les activités prévues au titre de cette action ont été menées et les ressources affectées ont été convenablement utilisées pour la réalisation desdites activités. Il s'agissait principalement du paiement des salaires des personnels. On note la mise en place progressive du nouvel organigramme							
Perspectives 2015	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la réduction du nombre de maîtres de parents recensés en 2012 dans les écoles publiques par le recrutement de 2970 instituteurs en 2015 ; • Finaliser le guide de l'usager et du manuel des procédures du MINEDUB ; • Préparer les mouvements des personnels (mutations et nominations) ; • Poursuivre la mise en œuvre des avancements automatiques et le retour des actes signés aux bénéficiaires ; • Poursuivre la préparation de l'avènement du SIGIPES II. 							

Action 11 DEVELOPPEMENT DES TIC

OBJECTIF	Accroître l'efficacité dans la gestion et le management des ressources éducatives							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		15.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	56 044 000	56 044 000	55 512 648	55 512 648	50 670 748	50 670 748	91,3 %	91,3 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Les activités mises en œuvre ont été implémentées sur la base du projet du schéma directeur informatique élaboré en 2013. Il est important de rappeler que mise à part la réhabilitation du réseau local faute de ressources financières, ces projets constituent l'ossature du système informatique du MINEDUB.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> • La connexion du MINEDUB au réseau internet par CAMTEL • L'opérationnalisation du site Web du MINEDUB au lien www.minedub.cm • Mise en œuvre du processus d'acquisition du matériel informatique groupé pour l'ensemble des services du MINEDUB 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Le pourcentage de 0% observé, est le résultat de la non validation du schéma directeur qui demeure un projet à ce jour. Toutefois les ressources liées à cette action ont été entièrement utilisés pour la réalisation des activités majeures suscitées.							
Perspectives 2015	<ul style="list-style-type: none"> • La validation du schéma directeur informatique • A long terme, il est prévu la réhabilitation du réseau local du MINEDUB dont la mise en œuvre date de 15 ans, l'implémentation d'un intranet pour faciliter la gestion de l'information et la mise en œuvre d'un système intégré pour la fédération des applications existantes au sein du MINEDUB 							

Action 12 CONTROLE ET AUDIT INTERNE

OBJECTIF	Veiller au respect des règles de gestion et à la performance des services du ministère							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de missions de vérification effectuées tous les 4 ans				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		1.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		2.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		1						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	234 374 000	234 374 000	234 374 000	234 374 000	229 491 790	202 616 534	97,9 %	86,45 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> • L'intensification de la lutte contre la corruption ; • la gratuité de l'accès à l'école primaire publique 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre la corruption à travers les IRR ; • Dissémination de la stratégie de lutte contre la corruption sur le terrain ; • Déploiement de la bridage de lutte contre la corruption ; • Vérification des cas de dénonciation d'acte de corruption 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les activités prévues au titre de cette action ont été menées et les ressources affectées ont été convenablement utilisées pour la réalisation desdites activités. Toutefois, malgré la réalisation des activités prévues, on dénote une stagnation de l'indicateur. Cela indique une mauvaise formulation de ce dernier. Le taux de réalisation financière englobe plusieurs activités n'ayant pas d'incidence directe sur l'indicateur							
Perspectives 2015	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite et renforcement des actions engagées ; • Démarrage des opérations de contrôle de gestion des frais de fonctionnement des écoles primaires publiques ; • Reformulation de l'indicateur car non pertinent avec l'objectif attendu; • Organisation d'un séminaire national de diffusion et de vulgarisation du document guide opérationnel de la stratégie de lutte contre la corruption dans le sous-secteur éducation de base ; • A long terme, il est prévu une activité d'identification des risques en vue de préparer les audits et l'évaluation des services et projets rattachées 							

Action 13 CONSEIL JURIDIQUE

OBJECTIF	Veiller au respect des droits et règlements							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de textes réglementaires élaborés et vulgarisés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 14 COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE

OBJECTIF	Accroître la visibilité des actions menées au ministère							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'événements ayant permis la valorisation de l'image du MINEDUB				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		52.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		104.0					
CRÉDITS	Réalisation exercice (Résultat technique):							
	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 15 GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

OBJECTIF	Améliorer la gestion des ressources documentaires au ministère							
Indicateur	Intitulé:		Proposition de services disposant d'un système d'archivage fonctionnel				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		2.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		10.0					
CRÉDITS	Réalisation exercice (Résultat technique):							
	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.4. PROGRAMME 199

ALPHABETISATION, EDUCATION DE BASE NON FORMELLE ET
PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

Responsable du programme

DIVISION DE LA PLANIFICATION, DES PROJETS ET DE LA COOPERATION

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Réduire la population analphabète et préserver le patrimoine culturel et linguistique	
Indicateur	Intitulé:	Taux d'analphabétisme
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	35.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	29.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	<p>Action 01: DEFINITION DU CADRE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ALPHABETISATION ET DE L'EDUCATION DE BASE NON FORMELLE (AEBNF)</p> <p>Action 02: ALPHABETISATION FONCTIONNELLE DES PERSONNES DE 15 ANS ET PLUS</p> <p>Action 03: EDUCATION DE BASE NON FORMELLE DES ENFANTS NON SCOLARISES</p> <p>Action 04: PROMOTION DES LANGUES NATIONALES DANS DES ECOLES PRIMAIRES, LES CEBNF ET LES CAF</p> <p>Action 05: PROMOTION DES LANGUES NATIONALES DANS L'ALPHABETISATION ET L'EDUCATION DE BASE NON FORMELLE</p>	
DOTATIONS INITIALES	AE 2 048 702 832	CP 2 048 702 832
RESPONSABLE DU PROGRAMME	, DIVISION DE LA PLANIFICATION, DES PROJETS ET DE LA COOPERATION	

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le contexte dans lequel sont conduites les activités d'alphabétisation pour l'année 2014 est marqué par le début de la mise en œuvre de la Stratégie du secteur de l'éducation et de la formation (DSSEF 2013-2020) qui assigne au sous-secteur de l'alphabétisation, la mission de réduire significativement le taux d'analphabétisme qui se situe autour de 35% pour les personnes âgées de 15 à 45 ans.

Par ailleurs, l'analyse des indicateurs de scolarisation indique que près de 8% d'enfants de 6-11 ans n'ont jamais mis pieds dans une salle de classe, et que 11% d'entre eux quittent prématurément le cycle primaire, sans avoir fixé durablement les compétences en lecture, écriture et calcul, bases des apprentissages ultérieurs.

Ce contexte est davantage marqué par l'accroissement de la population analphabète suite à l'afflux des réfugiés dans la partie septentrionale du pays dû à la situation sécuritaire et également aux réfugiés Centrafricains fuyant la guerre.

C'est dans cette optique que des études stratégiques ont été menées en 2014, aux fins de disposer d'informations susceptibles de nourrir le cadrage des activités de lutte contre l'analphabétisme, notamment l'état des lieux des centres d'alphabétisation et d'éducation de base non formelle et l'évaluation du niveau de compétences orales et écrites des langues nationales.

Au cours de cette même année, le sous-secteur de l'alphabétisation s'est doté du Document de Politique nationale de l'Alphabétisation, de l'Education Non Formelle et de la Formation en

Langues Nationales.

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

L'objectif global du programme 199 du Ministère de l'Éducation de Base, intitulé « **Alphabétisation, Education de Base Non Formelle et Promotion des Langues Nationales** », était de **réduire la population analphabète et de préserver le patrimoine culturel et linguistique**. Concrètement, il s'agissait de passer d'un taux d'analphabétisme de **35%** en 2013 (année de référence) à **29%** en 2016 (année cible), soit une réduction de six (**06**) points au terme de cette période.

Pour l'année 2014, le résultat attendu était de **33%** (soit une amélioration de 02 points). Le résultat obtenu au 31 décembre 2014 se situe autour de **34,85%**, soit un taux de réalisation de **7,5%** de l'objectif planifié.

La production du Document de Politique et de Stratégie Nationale de l'Alphabétisation, de l'Éducation de Base Non Formelle et de la Formation en Langues Nationales, activité majeure de l'action « **Définition du cadre de mise en œuvre de l'alphabétisation et de l'Éducation de Base non Formelle** » a été réalisée en décembre 2014.

En outre, la sensibilisation des communautés sur l'importance de l'alphabétisation et un plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers en vue de l'atteinte des Objectifs de l'Éducation pour Tous (EPT) et ceux du Millénaire pour le Développement (OMD) ont été menées, notamment à travers l'organisation et la célébration de la Journée Internationale de l'Alphabétisation.

S'agissant du **de l'Alphabétisation fonctionnelle des personnes de 15ans et plus**, en vue **d'augmenter leur nombre**, il a été question tout au long de l'année d'assurer le suivi des activités des Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle (CAF) à travers le pays. La collecte des données statistiques sur le nombre de personnes formées dans ces centres a permis de relever que **14 445** personnes ont pu être formées en 2014 sur les **60 000** attendues.

Les activités d'**Éducation de Base Non Formelle** (EBNF) au bénéfice des enfants jamais scolarisés et déscolarisés précoces dont l'objectif était de **réinsérer les enfants de 6-14 ans non scolarisés dans le circuit formel** ont consisté pour l'essentiel à des missions de sensibilisation et de mobilisation sociale en faveur de l'EBNF.

En ce qui concerne la **Promotion des langues nationales dans les écoles primaires, les CEBNF et les CAF**, l'essentiel des activités était orienté au suivi/évaluation des écoles expérimentales en langues nationales.

Ce suivi/évaluation des activités des écoles expérimentales en langues nationales a été réalisé en partenariat avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), à travers le projet

ELAN-Afrique (Ecoles et langues nationales en Afrique).

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU		
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	34.85	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 2 033 052 812	CP 2 033 052 812
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 15 650 020	Ecart CP 15 650 020
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 030 626 712	CP 2 224 558 968
TAUX DE CONSOMMATION	99,9 %	109,41 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<ul style="list-style-type: none"> Le taux de réalisation technique de ce programme est très bas. Cela se justifie par le fait qu'il n'a pas été procédé au réajustement des valeurs des indicateurs après la notification du budget d'une part, et d'autre part, les le calcul de la valeur de l'indicateur (taux d'analphabétisme) qui ne se fait pas annuellement et étant dévolu à l'Institut National de la Statistique, les données collectées dans les CAFs et les CEBNF nous permettent de faire justes des projections. Les activités d'alphabétisation d'envergure au sein des communautés débiteront dans le cadre de l'opérationnalisation du plan de développement de l'alphabétisation en cours d'élaboration. 	
PERSPECTIVES 2015	<ul style="list-style-type: none"> L'action n°1 relative à la définition du cadre de mise en œuvre des activités d'alphabétisation et d'éducation de base non formelle ayant connu une réalisation de ses différentes activités (études stratégiques), ne fera plus l'objet d'une programmation en 2015. Les activités et tâches qui devraient rentrer dans cette action seront déployées dans l'action n°2 portant sur l' « alphabétisation fonctionnelle ». L'objectif global du programme, initialement réduire la population analphabète et préserver le patrimoine culturel et linguistique (de 35% à 29%) a changé pour devenir “accroître la population alphabétisée” (de 65% à 75% jusqu'en 2019) ; cette reformulation permet d'inscrire les activités du programme dans une dynamique positive de formation du capital humain capable de soutenir les efforts de développement du pays. Poursuite de la mise en œuvre de “l'alphabétisation fonctionnelle des personnes âgées de 15 ans et plus”, de “l'éducation de base non formelle pour les enfants non scolarisés” et de “l'enseignement des langues nationales dans les écoles primaires, les CEBNF et les CAF”, dans le cadre des activités de mise en œuvre de la politique sous-sectorielle. Poursuite de la supervision pédagogique des activités d'enseignement des langues nationales dans les écoles expérimentales, afin de donner aux enseignants qui exercent dans le cadre de ce projet un encadrement pédagogique de proximité dans le souci d'améliorer les acquis d'apprentissage des élèves. Équipement des centres d'alphabétisation fonctionnelle en kits d'alphabétisation pour améliorer la qualité des services d'alphabétisation. 	

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 DEFINITION DU CADRE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ALPHABÉTISATION ET DE L'ÉDUCATION DE BASE NON FORMELLE (AEBNF)										
OBJECTIF	Disposer d'outils adaptés pour la mise en œuvre									
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'outils permettant la mise en œuvre				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		50	
	Unité de mesure		nb							
	Année de référence:		2013							
	Valeur de référence:		0.0							
	Année cible:		2016							
	Valeur Cible									
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	50 000 000	50 000 000	44 268 582	44 268 582	44 268 582	44 268 582	100 %	100 %		
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> • Cette action a été mise en œuvre dans un contexte marqué par le début de la stratégie du secteur de l'éducation et de la formation qui appelait la conduite des actions de promotion de l'alphabétisation, de l'éducation de base non formelle ainsi que celle des langues nationales. • C'est dans ce sillage qu'il a été procédé à l'élaboration et à la validation technique du Document de politique nationale de l'Alphabétisation, de l'Education de Base non Formelle et de la Formation en langues nationales. 									
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<p>Trois études ont été conduites, il s'agit notamment de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'étude sur l'Etat des lieux des CEBNF de l'ensemble du territoire national. Les résultats de cette étude ont permis de savoir le nombre de CEBNF ouverts et fonctionnels sur l'ensemble du territoire national. • L'étude sur l'Etat des lieux des CAF. Le rapport final de cette étude a permis de recenser le nombre de CAFs fonctionnels sur l'ensemble du territoire national. • L'étude sur le Niveau de développement et le degré de maîtrise orale et écrite des langues nationales ayant permis d'identifier les langues enseignables dans les structures du MINEDUB, d'une part, ainsi que les pratiques langagières et les représentations linguistiques des instituteurs, des élèves et des parents dans les langues nationales, d'autre part. 									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	La réalisation de ces études, à travers le recrutement des cabinets d'études, a permis de disposer des rapports sur (i) l'état des lieux des CAF (ii) l'état des lieux des CEBNF (iii) le niveau de développement et le degré de maîtrise orale et écrite des langues nationales et (iv) le Document de Politique Nationale de l'Alphabétisation, de l'Education Non Formelle et de la Formation en Langues Nationales.									
Perspectives 2015	<ul style="list-style-type: none"> • L'action relative à la définition du cadre de mise en œuvre de l'alphabétisation et de l'éducation de base non formelle ne sera pas envisagée pour 2015, en raison de la réalisation en 2014 de la plupart des activités planifiées. Toutefois, certaines activités relevant de la définition du cadre de mise en œuvre seront renvoyées dans l'action n°2 portant sur l'alphabétisation fonctionnelle des personnes âgées de 15 ans et plus ; • Le plan de mise en œuvre de la politique nationale de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle n'ayant pas été programmé en 2015, le sera en 2016 dans le cadre de l'action n°2. Toutefois, certaines activités de ce plan seront menées sur financement des Partenaires Techniques et Financiers. 									

Action 02 ALPHABETISATION FONCTIONNELLE DES PERSONNES DE 15 ANS ET PLUS

OBJECTIF	Réduire le nombre de personnes analphabètes							
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage de personnes alphabétisées dans les Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle (CAF)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 2,16	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2011					
	Valeur de référence:		35.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		29.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		34.87						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 974 447 832	1 974 447 832	1 964 572 791	1 964 572 791	1 964 572 791	2 158 505 047	100 %	109,87 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action n°2 ci-dessus libellée a été mise en œuvre dans un nouvel ancrage institutionnel (création d'une direction et d'une inspection de pédagogie chargées, entre autres, de l'alphabétisation) consécutif au transfert de la mission de lutte contre l'analphabétisme au MINEDUB.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>Les activités majeures ci-après ont été réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi des centres d'alphabétisation fonctionnelle : Il a été question de s'assurer que les activités d'alphabétisation sont convenablement menées sur l'ensemble du territoire national, aussi bien par l'Etat (à travers les survivances de l'ex-Programme national d'Alphabétisation (2005-2011)) que les Organisations de la société civile. • Collecte d'informations de suivi administratif et pédagogique : Il était question ici de collecter des données factuelles sur le nombre et le profil des centres d'alphabétisation fonctionnelle ; • Célébration de la Journée Internationale de l'alphabétisation. Cette cérémonie a permis de : (i) sensibiliser la communauté nationale sur les méfaits politiques, économiques et sociaux de l'analphabétisme (ii) susciter l'adhésion de toutes les parties prenantes à la réalisation des activités de lutte contre l'analphabétisme et l'illettrisme (iii) informer tous les membres de la communauté éducative nationale sur les orientations sectorielles et les avancées dans le domaine de l'alphabétisation (iv) Renforcer le partenariat avec les OSC et les PTF réunis pour l'occasion dans la lutte contre l'analphabétisme et l'illettrisme. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	L'essentiel des ressources financières budgétisées pour cette action étant consacré au paiement des salaires des personnels du MINEDUB, soit 98,73% , les activités sus évoquées ont été menées avec des et représentent 1,27% de ressources mises à la disposition de cette action ; d'où l'écart entre les ressources allouées à cette action et le résultat technique obtenu.							
Perspectives 2015	<ul style="list-style-type: none"> • L'analyse situationnelle de l'analphabétisme va se poursuivre en 2015 pour circonscrire les activités d'alphabétisation en cours dans le pays. Il s'agira de mener des activités permettant de dresser une cartographie et une typologie de l'analphabétisme et de l'illettrisme. • La poursuite des activités d'alphabétisation fonctionnelle au bénéfice des populations de 15 et plus. Il sera question d'intensifier le soutien aux activités d'alphabétisation conduites aussi bien par les départements ministériels sous-sectoriels que par les organisations de la société civile et /ou les collectivités territoriales décentralisées. 							

Action 03 EDUCATION DE BASE NON FORMELLE DES ENFANTS NON SCOLARISES

OBJECTIF	Réinsérer les enfants de 6-14 ans non scolarisés dans le circuit scolaire formel							
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage d'enfants en âge scolaire non scolarisés réinsérés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 4.75	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2011					
	Valeur de référence:		1.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		5.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1.04					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 000 000	2 000 000	1 995 000	1 995 000	1 795 000	1 795 000	90 %	89.97 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été mise en œuvre au moment où le cadre d'orientations des activités d'éducation des enfants jamais scolarisés et non scolarisés dans le sous-secteur de l'éducation de base était en cours d'élaboration (Document de politique nationale)							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Suivi des activités dans les Centres d'éducation de base non formelle							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> • Après la notification de l'enveloppe budgétaire, les ressources allouées au MINEDUB n'ont pas permis de menées toutes les activités envisagées dans le PAP dans le cadre de cette action, notamment : <ul style="list-style-type: none"> o La formation du personnel en charge de l'EBNF o La sensibilisation et la mobilisation sociale en faveur de l'EBNF • Seul le suivi des activités des CEBNF a bénéficié de ressources. Ce qui a permis d'assurer le suivi/évaluation dans certains Centres d'éducation de base non formelle fonctionnels. <p>Le non réajustement de la valeur des indicateurs lors de l'élaboration du PPA est la cause de cette contre performance.</p>							
Perspectives 2015	<p>Les activités ci-après seront poursuivies en 2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La formation des personnels en charge de l'EBNF pour renforcer leurs capacités dans divers domaines de la pédagogie • La sensibilisation et la mobilisation sociale en faveur de l'EBNF, pour amener les parents dont les enfants ne vont pas à l'école à les inscrire dans un CEBNF, • Le suivi/évaluation des CEBNF, afin de s'assurer que les orientations sectorielles en matière d'élargissement de l'offre et d'amélioration de la qualité des enseignements et des apprentissages constituent des repères de premier plan au sein de ces structures d'éducation et de formation. 							

Action 04 PROMOTION DES LANGUES NATIONALES DANS DES ECOLES PRIMAIRES, LES CEBNF ET LES CAF								
OBJECTIF	Initier les élèves du primaire à la pratique orale et écrite de leur langue maternelle							
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage de classes de langues dans les écoles publiques, les CEBNF et les CAF				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 16,66	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2011					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		6.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		1						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	22 255 000	22 255 000	22 216 439	22 216 439	19 990 339	19 990 339	90 %	89,97 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Cette action a été mise en œuvre dans un contexte où l'Etat développait un cadre d'orientation stratégique en matière de promotion des langues nationales (Document de politique nationale de l'alphabétisation, de l'éducation non formelle et de la formation en langues nationales), d'une part, au moment où le Projet ELAN-Afrique mène l'expérimentation de l'enseignement de quatre (04) langues nationales dans trente deux (32) écoles primaires publiques. Faute de ressources, l'expérience n'a pas pu aller à six (06) langues nationales, comme initialement prévu</p>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>Les activités majeures réalisées ont été (i) le Suivi-évaluation des activités des écoles expérimentales en langues nationales en partenariat avec l'OIF et (ii) la célébration de la journée internationale de la langue maternelle le 21 février 2014.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>L'enseignement de quatre (04) langues nationales, à titre expérimental, dans quelques écoles primaires publiques a été réalisé grâce au partenariat agissant entre l'OIF et le Gouvernement camerounais, à travers le MINEDUB.</p>							
Perspectives 2015	<ul style="list-style-type: none"> • Pour 2015, l'intitulé de l'indicateur qui était « pourcentage de classes de langues dans les écoles publiques, les CEBNF et les CAF » deviendra « nombre de structures du MINEDUB qui enseigne au moins une langue nationales codifiée ». • Ensuite, le libellé de l'action qui était « promotion des langues nationales dans les écoles primaires, les CEBNF et les CAF » a changé et deviendra « enseignement des langues nationales dans les écoles primaires, les CEBNF et les CAF ». • Il est également envisagé la poursuite de la supervision pédagogique des activités d'enseignement des langues nationales à travers le projet ELAN-Afrique. • Il est enfin, programmé des sessions de formation des enseignants desdites classes à la didactique du bi-plurilinguisme et à la production du matériel dans les langues d'expérimentation. 							

Action 05 PROMOTION DES LANGUES NATIONALES DANS L'ALPHABETISATION ET L'EDUCATION DE BASE NON FORMELLE								
OBJECTIF	Encourager l'utilisation des Langues Nationales dans l'alphabétisation et l'Education de Base Non Formelle							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de langues nationales utilisées dans l'alphabétisation et l'Education de Base Non Formelle			TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		36.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
					0			
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Note : Les activités prévues dans cette action n'étaient pas matures, d'où sa non budgétisation.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)								
Perspectives 2015								

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

En guise de rappel, l'objectif stratégique poursuivi par le Ministère de l'Education de Base est d'assurer une éducation de base de qualité à tous les enfants d'âge scolaire, aux jeunes non scolarisés ou déscolarisés et aux adultes analphabètes.

Faire le bilan stratégique de l'exécution du budget de l'exercice 2014 revient à procéder à un rapprochement des résultats obtenus avec l'objectif stratégique sus-décliné. Par la suite, nous verrons les perspectives à court et à moyen terme, par rapport aux leçons apprises.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Pour atteindre l'objectif stratégique poursuivi, les actions prioritaires ont tourné autour du renforcement de l'accès et de la rétention au cycle primaire, l'amélioration de la qualité de l'éducation dans les écoles primaires, l'accompagnement de la suppression des frais exigibles dans l'enseignement primaire public, l'appui au secteur privé, l'amélioration de l'offre préscolaire publique, le pilotage et la coordination des services, l'amélioration du cadre de travail et des conditions de vie des personnels, la consolidation du système d'informations statistiques du Ministère, la modernisation de la gestion budgétaire par l'introduction du budget programme.

· Renforcement de l'accès et de la rétention au cycle primaire

L'ensemble des ressources réservées au renforcement de l'accès et de la rétention scolaire. Dans ce cadre, des crédits d'un montant de 9 milliards francs CFA ont été transférés aux CTD pour :

- la construction de 741 salles de classe, 82 blocs latrines et 4 clôtures dans les écoles publiques
- la réhabilitation de 30 écoles publiques
- l'équipement des 741 salles de classe en : 741 bureaux de maître, 24 830 tables bancs et 300 kits de micro-sciences ;
- la construction de 10 Forages.

Ces crédits BIP ont par ailleurs servi au paiement des arriérés dus aux prestataires, pour un montant de 320 998 000 francs CFA.

En dehors de ces fonds internes, des Partenaires Techniques et Financiers ont apporté leurs concours à cet accroissement de l'offre d'éducation.

· Accompagnement de la suppression des frais exigibles dans l'enseignement primaire public

En vue de garantir l'effectivité de la gratuité de l'enseignement primaire public, les actions suivantes ont été menées :

- La fourniture du « Paquet Minimum » aux écoles à travers les CTD pour un montant de 2 085 553 000 francs CFA ;
- L'allocation des crédits de fonctionnement aux écoles primaires publiques à hauteur de 4 milliards 842 millions 180 mille francs CFA.

· Amélioration de la qualité de l'éducation

Le renforcement de l'encadrement pédagogique a fait l'objet d'une attention particulière. Dans ce cadre, plusieurs séminaires de formation des enseignants, des directeurs d'écoles et des superviseurs pédagogiques ont été organisés. Par ailleurs, une allocation de un milliard de francs CFA a été consacrée à l'organisation des examens et concours, session 2014.

Par ailleurs, des actions d'amélioration de la santé en milieu scolaire ont été réalisées. Il s'agit notamment de l'organisation des campagnes de déparasitage des enfants en âge scolaire, en collaboration avec le Ministère de la Santé et avec l'appui des ONG. Des actions de sensibilisation et de formation des élèves et des enseignants sur la lutte contre les IST-VIH/SIDA en milieu scolaire ont également été réalisées pour un coût global de 257 millions de francs CFA, en partenariat avec le Centre International de Référence Chantal BIYA et l'UNESCO.

Quant au sport, l'organisation de la 8^e édition des jeux de la Fédération Nationale des Sports Scolaires (FENASSCO) Ligue B qui s'est déroulée à Ngaoundéré, a coûté 130 millions de francs CFA.

· Appui au secteur privé

Les établissements de l'enseignement privé ont bénéficié d'une subvention de l'Etat, pour un montant de 1 899 772 000 francs CFA, en attendant la mise en œuvre effective de la contractualisation de certains de ces établissements.

· Amélioration de l'offre du préscolaire public

Pour un coût total de 990 millions de francs CFA, 33 blocs maternels et 08 salles de classes ont été réhabilités.

· Amélioration du cadre de travail et des conditions de vie du personnel

Des crédits d'une valeur de 1 671 550 000 francs CFA ont permis :

- la construction et la poursuite des travaux de construction de quatre (03) autres Délégations Régionales,
- l'équipement des services centraux et déconcentrés des nouvelles structures des Services en matériels de bureau, matériels informatiques et mobiliers de bureau ;
- l'acquisition de 10 véhicules pour les Services Centraux, entre autres réalisations.

· Consolidation du système d'informations statistiques

226 millions 990 mille francs CFA ont été consacrés au financement des activités d'actualisation de la carte scolaire.

· Pilotage et coordination des services

Au niveau du développement des ressources humaines , 13 séminaires de formation ont été organisés pour un coût de 197 millions 593 mille francs CFA, de même que, la poursuite de la formation des jeunes recrues dans le cadre du recrutement spécial de « 25 000 jeunes

diplômés » a été renforcé.

Par ailleurs, les activités suivantes ont été menées :

- l'assainissement du fichier solde ;
- l'assainissement du fichier du personnel ;
- la campagne de sensibilisation sur l'accompagnement et la stabilisation des enseignants à leurs postes de travail ;

· Modernisation de la gestion budgétaire de l'Etat

Le budget programme est une réalité au Cameroun depuis l'exercice 2013 sur lequel porte la présente évaluation. Comme souligné plus haut, les réflexes du budget des moyens sont encore présents. Aussi, le taux de mise en œuvre de cette réforme est évalué à 70%. Les performances du MINEDUB pourront être améliorées en prenant en compte les leçons apprises.

3.2. LEÇONS APPRISSES

une fois l'enveloppe budgétaire notifiée, il y a lieu de recadrer les objectifs visés dans le PAP dans l'optique d'aboutir à un PPA réaliste par rapport aux moyens mis à disposition ;

les responsables des programmes doivent être notifiés des nouveaux objectifs du PPA ainsi que des moyens y afférent afin de veiller à leur mise en œuvre ;

La définition des indicateurs reste un grand défi, surtout lorsqu'ils font intervenir des structures extérieures au Ministère de l'Education de Base (cas du taux d'alphabétisation). Il faudrait de ce fait une bonne collaboration avec ces structures ;

3.3. PERSPECTIVES 2015

Reformuler certaines actions et certains indicateurs pour plus de pertinence dans le suivi des performances des programmes et actions ;

Poursuivre et intensifier la formation des responsables à tous les niveaux sur le budget programme ;

Créer au niveau central, avec des démembrements au niveau régional (points focaux), un comité spécialisé et permanent d'élaboration et d'actualisation des documents de planification, de programmation, de budgétisation et de suivi.